



NOTRE MISSION, VOTRE EAU.

28, bd du Midi - Louise Moreau  
06150 Cannes La Bocca

Téléphone : 04 93 90 54 54  
Télécopie : 04 93 90 54 64

[www.sicasil.com](http://www.sicasil.com)

## Jean-Michel SAUVAGE élu président du SICASIL

Le comité syndical du SICASIL, Syndicat Intercommunal de l'eau potable du bassin cannois, s'est réuni ce jour, vendredi 31 juillet 2020, pour procéder à l'élection du nouveau président.

Avant de procéder au vote ont été rappelées et saluées les principales actions conduites sous la présidence de Jean-Yves Milcendeau de 2014 à 2020 pour la protection des ressources, la fiabilité et la sécurité du service public de l'eau potable parmi lesquelles la signature de l'avenant n°7 au contrat de DSP en décembre 2016 qui a permis une nouvelle baisse de la part eau potable de 24,5 % et la reprise par le SICASIL du renouvellement des réseaux d'eau potable en maîtrise d'ouvrage au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

David LISNARD, Président de l'Agglomération Cannes Lérins, Maire de Cannes et Président du SICASIL, de 2001 à 2014, qui avait obtenu les droits d'eau dans la réserve de Saint-Cassien permettant l'approvisionnement en eau potable de tout l'Ouest des Alpes-Maritimes, l'augmentation des capacités de production ainsi que la baisse significative du prix de l'eau, a loué la solide expérience dans les métiers de l'ingénierie de Jean-Michel SAUVAGE, élu à l'unanimité des délégués des neuf communes membres.

Conseiller municipal dans l'équipe municipale de David LISNARD, ingénieur, il est, sur le plan professionnel, Directeur de Recherche et Développement chez AMADEUS, à Sophia Antipolis.

Installé dans ses nouvelles fonctions, le nouveau président a fait part de ses premières intentions pour le service public de l'eau potable de l'agglomération cannoise. Il aura à cœur de mener à terme les politiques déjà engagées et de conduire les équipes du SICASIL vers de nouveaux projets afin de garantir la durabilité et la qualité du service:

- préparer la fin des contrats de DSP du SICASIL
  - Théoule-sur-Mer au 31/12/2022
  - fin de la DSP de 30 ans pour 7 communes historiques au 31 décembre 2023 ;
- anticiper le changement climatique et préparer l'avenir pour la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable de l'ouest des Alpes Maritimes ;

Contact presse :  
Sylvie JOFFRE  
04 93 90 54 62  
06 85 20 22 20

[Sylvie.joffre@cannespaysdelerins.fr](mailto:Sylvie.joffre@cannespaysdelerins.fr)

- garantir la qualité de l'eau distribuée et optimiser les process de traitement déjà performants ;
- poursuivre les investissements pour le renouvellement des canaux d'adduction, des réseaux d'eau potable et des actions de lutte contre les pertes en eau ;
- sensibiliser aux économies d'eau et à la préservation des ressources ;
- engager de nouveaux aménagements paysagers et de sécurisation du parc intercommunal du canal de la Siagne en partenariat avec les communes riveraines.

**Un nouveau président pour amorcer le départ d'une décennie qui s'annonce remplie de nouveaux défis à relever au bénéfice des générations futures.**

### **LE SICASIL en bref**

- **Le bassin cannois se situe au pied d'un château d'eau naturel constitué des massifs calcaires** - dits karstiques - du Cheiron et de l'Audibergue donnant naissance aux fleuves côtiers de la Siagne et du Loup.
- **9 communes sont gérées par le SICASIL** : Auribeau-sur-Siagne, Cannes, Le Cannet, Mandelieu-La Napoule, Mougins, Pégomas, La Roquette-sur-Siagne, Vallauris-Golfe Juan, Théoule-sur-Mer.
- **L'alimentation en eau est principalement assurée par le captage de ressources gravitaires** (sources) situées en amont des bassins versants de la Siagne et du Loup, et acheminées vers le littoral via deux canaux du même nom.
- **Les ressources gravitaires sont complétées par des pompages** réalisés dans la Siagne (dans la nappe alluviale et à Mandelieu) et la retenue du Tanneron (régulée par la réserve de Saint-Cassien).
- **Le SICASIL dispose d'un système de production d'eau potable** diversifié et maillé à l'échelle des bassins versants de la Siagne et du Loup, lui permettant de contribuer au-delà de son périmètre (communes de Grasse, Mouans-Sartoux, Valbonne etc.) à la sécurisation de l'approvisionnement en eau de l'ouest des Alpes-Maritimes, y compris durant les épisodes de sécheresse.
- **L'eau distribuée est d'excellente qualité, 100% conforme et au juste prix (inférieur de près de 30% à la moyenne nationale).**